



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

La Municipalité de Cossonay a souhaité mettre en valeur son engagement envers le Développement Durable par la présentation d'une réalisation récente et exemplaire.

## Le site de la LANDI Cossonay sous l'angle écologique et du développement durable

**COSSONAY** À la fin des années 1880, des céréales à bas prix avaient été introduites par les chemins de fers en Suisse. Ces importations avaient causé une crise dans le milieu paysan entraînant la création de sociétés coopératives agricoles pour s'entraider dans ces temps difficiles.

Aujourd'hui, 80% des agriculteurs actifs de ce pays sont membres d'une coopérative agricole, une LANDI. Celles-ci se sont regroupées au fil des ans en fédérations régionales et, bien plus tard, en 1993, elles ont fusionné, donnant naissance à fenaco société coopérative. Avec le soutien de cette dernière, les agriculteurs suisses sont un maillon déterminant dans la chaîne qui permet de produire et valoriser avec succès des denrées alimentaires.

La fondation de LANDI Nord vaudois - Venoge SA, exploitant du nouveau site, remonte au 3 décembre 2009 et résulte de la fusion des sociétés d'agriculture de la Venoge et du Jura-Nord Vaudois. Le magasin de Penthalaz étant devenu inadéquat, un centre a été édifié à Cossonay. Les travaux ont été rondement menés pour permettre à l'ensemble (un magasin de 2160 m<sup>2</sup>, un centre agro, une halle de stockage, une station-service et une de lavage, un shop, des bureaux et des places de parc) d'être opérationnel à mi-décembre 2017. Des critères écologiques et économiques ont joué un rôle central dans la construction, tout comme la prise en compte du confort et du caractère dégagé par le lieu de vente lui-même.

### Quelques aspects de développement durable

Denise Dyens, cheffe de projet de fenaco, avait la tâche de mener à bien les travaux à Cossonay. «Érigé en tenant compte des innovations énergétiques et des notions de développement durable, le bâtiment a été conçu selon l'objectif Minergie. Nous avons visé la diminution de la



Ci-dessus, Denise Dyens. Ci-dessous, l'entrée du magasin à Cossonay.



consommation d'énergie en cherchant l'utilisation rationnelle de cette dernière», déclare-t-elle. C'est ainsi que l'orientation du bâtiment est optimale. Une serre très ouverte permet aussi de profiter au maximum des rayons du soleil. «La loi oblige la pose de panneaux solaires sur le 20% de la Surface de Référence Énergétique (SRE), nous avons mis le double. Le bâtiment est en observation pour augmenter la surface de panneaux solaires et nous visons l'autoconsommation», poursuit Denise Dyens, abordant ensuite

la question de la station de lavage pour voitures qui, généralement, constitue un gouffre à énergie. «Pour notre part, nous sommes en adéquation complète avec l'écologie et 100% d'énergie verte. En hiver, nous chauffons l'eau sanitaire pour le lavage des véhicules avec la récupération de chaleur du refroidissement du shop en combinaison avec des pellets de bois; en été, la récupération de chaleur du shop est couplée à l'énergie des panneaux solaires.»

Dans un futur proche, une borne de recharge électrique pour les voi-

tures sera installée. «Trois possibilités avec des vitesses de chargement différentes existent dans ce domaine, mais le modèle n'a pas encore été défini.»

### Du bois et des cours

Les 80% du bâtiment sont constitués de bois, matériau noble, symbole de la tendance consistant à utiliser durablement des ressources naturelles qui se régénèrent rapidement. La construction en bois a atteint aujourd'hui un très haut stade technique, que ce soit pour la protection incendie, l'insonorisation ou les installations elles-mêmes. «Nous utilisons du bois suisse!», précise encore Denise Dyens, ajoutant qu'aucune climatisation n'existe, ni dans le local serveur, ni dans la zone magasin où une ventilation nocturne est prévue. «Tous nos éclairages se font avec des LED et disposent de détecteurs de mouvement et de luminosité. Ainsi notre magasin et notre station de lavage ne sont pas continuellement éclairés. Cela peut surprendre, mais ne signifie pas qu'ils sont fermés. Ainsi, nous économisons au mieux!»

En plus de tous ces aspects techniques, il s'agit de ne pas oublier l'aspect humain qui assure aussi le bon fonctionnement d'un centre. «Nous organisons des cours pour sensibiliser notre personnel aux énergies renouvelables et nous insistons aussi sur des gestes simples à effectuer dans ce sens.» Notons enfin que beaucoup de compteurs électriques sont disposés dans les différentes zones de l'ensemble: «Pour le site de Cossonay, fenaco ne dispose pas du système de RPC (Rétribution à Prix Coûtant) pour les panneaux photovoltaïques dispensé par l'Office fédéral de l'énergie. Nous devons donc travailler beaucoup en veillant à ce que tout soit fourni et consommé sur le site lui-même.» ■



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

## EN BREF

### Administration: horaire de Pâques

Service administratifs (Greffes, Bourse communale, Office de la Population, Service technique communal): Les bureaux de l'Administration communale seront fermés les vendredi 30 mars et lundi 2 avril 2018, en raison des fêtes de Pâques.

L'Office communal de la population sera fermé dès 16h00 le jeudi précédant le vendredi 30 mars. L'ensemble des services de l'Administration seront ouverts selon les horaires habituels dès le mardi 3 avril à 8h00. Les collaborateurs se réjouissent de vous retrouver dès ce moment.

Le centre de tri des déchets sera fermé vendredi 30 mars et lundi 2 avril et ouvert les autres jours, selon l'horaire habituel. Nous vous rappelons que dès le 7 avril, le centre sera aussi accessible tous les samedis après-midi et ce jusqu'à fin octobre.

La Bibliothèque communale sera fermée pendant les vacances scolaires, soit du 30 mars au 16 avril. Dernière ouverture le mercredi 28 mars.

Réouverture selon les horaires habituels le mardi 17 avril. Les bibliothécaires vous souhaitent de bonnes vacances!

Tous les horaires usuels et particuliers de nos services sont disponibles sur le site Internet de la Commune : [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch).

### Déchets - compost

A différentes reprises entre 2017 et 2018, des cendres ont été déposées dans des conteneurs à compost alors que des braises étaient encore actives. Des départs d'incendies ont été constatés qui ont heureusement été maîtrisés. Chaque personne qui dépose des cendres est donc invitée à s'assurer qu'aucun résidu n'est encore allumé. Toute infraction constatée pourra faire l'objet d'une sanction par la Municipalité.

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 16 avril prochain à 20h15 en la salle du Conseil, dans le bâtiment de la Maison de Ville, place du Temple. Nous rappelons que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les

documents relatifs à cette séance pourront être consultés sur le site [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) ou sollicités au Greffe municipal dès le 26 mars 2018.

### Usage des tondeuses à gazon

Les beaux jours arrivant, la Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

### Coup de balai 2018

Samedi 24 mars de 9h à 12h, se déroulera le «coup de balai» organisé par la Commission communale Agenda 21. Même sans inscription préalable, vous serez tout de même bienvenus. Venez en famille, entre amis, en couple ou seul. Le rendez-vous est fixé à 9h00 devant le restaurant du PAM. ■

LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS SOUHAITENT DE TRÈS BELLES FÊTES DE PÂQUES

## CLAC INFO

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE COSSONAY



Au CLAC, le Mois de Mars a commencé de façon culinaire. Nous avons appris ensemble à faire une spécialité chilienne: des empanadas. Ce sont des petits chaussons, farcis de viande, de poisson, d'œuf, de pomme de terre ou d'autres ingrédients. Aussi maintenant, les jeunes pourront se faire de délicieuses pizzas maison. Nous avons fait ensemble les pâtes et la répartition de garniture. De futurs experts de la convivialité!

Nous vous invitons à venir choisir les sorties et futures activités du CLAC que nous mettrons en place ensemble pour les mois d'avril, mai et juin prochain. Jusqu'à là, faut qu'ça CLAC! À bientôt! ■

PUB



## COSS-AÎNÉS INFO PRO SENECTUTE

Activités à Cossonay pour les séniors, PLUS FORTS ENSEMBLE  
mois d'avril 2018

**Cours d'informatique:** mardi 24 avril, de 8h30 à 11h30. Atelier «Tablette». Bâtiment communal, Rue Neuve 1. Renseignements et inscriptions au 024 425 78 36 ou [christine.logoz@vd.prosenectute.ch](mailto:christine.logoz@vd.prosenectute.ch)

**Rendez-vous jeux:** 25 avril de 14h à 17h. Paroisse catholique de Cossonay, ch. du Passoir 5. Participation 5 frs, collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

### Tables d'hôtes

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition. Participation 15 frs. Table au bistrot 16 frs.

Table Surprise	mercredi 18 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 29 avril	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 3 avril	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

**Groupe de marche:** renseignements et inscriptions auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

**Groupe de balade (1 heure):** les lundis 2, 16 et 30 avril. Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

**Gym des aînés:** tous les vendredis de 16h30 à 17h30. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg, 021 862 21 51.

**Nordic walking:** tous les mardis de 9h à 10h30. Renseignements auprès de Nicole Viola, 021 862 17 94 ou 079 501 46 25.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale  
Christine Logoz, 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.